

MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue à l'Hôtel de Ville de Venise-en-Québec, lundi 3 août 2015 à 20h00 conformément aux dispositions du Code Municipal du Québec.

A cette assemblée sont présents les conseillers :

Madame Micheline Aubry, Messieurs Gérard Bouthot, Alain Paquin et André Surprenant formant quorum sous la présidence du Maire Monsieur Jacques Landry.

La Secrétaire-trésorière Madame Diane Bégin assiste également à cette assemblée

Sont absents : Madame Line Émard et Monsieur Michel Vanier, conseillers

10155-08-15-Adoption de l'ordre du jour

Proposé par : M. André Surprenant
Appuyé par : Mme Micheline Aubry
ET RÉSOLU

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 août 2015 et de laisser l'item « Affaires Nouvelles » ouvert. Ajout du point 2.3 Budget matériaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10156-08-15-Adoption du procès-verbal

Proposé par : M. Jacques Landry
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10157-08-15-Rapport inspecteur

Proposé par : M. André Surprenant
Appuyé par : M. Gérard Bouthot
ET RÉSOLU

Que ce Conseil prend acte du rapport de l'Inspecteur des bâtiments pour les permis émis pour la période du 1^{er} juillet 2015 au 31 juillet 2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10158-08-15- Marché public – Construction 4 maisonnettes et du bâtiment sanitaire

Proposé par : M. Alain Paquin
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

Que ce Conseil octroie le contrat pour la construction du bâtiment sanitaire et de 4 maisonnettes à la firme Construction Sonik Inc. pour un montant de 58 073,88\$ taxes incluses tel que leur soumission du 16 juillet 2015. Le montant sera pris à même le montant réservé dans le surplus pour le marché public.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10159-08-15 – Budget pour matériaux de construction-Maisonnettes et bâtiment sanitaire

Proposé par : M. Alain Paquin
Appuyé par : Mme Micheline Aubry
ET RÉSOLU

Qu'un budget au montant de 12 000\$ soit alloué pour l'achat de matériaux pour la construction du bâtiment sanitaire et de 4 maisonnettes pour le marché public.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10160-08-15 – Motion de félicitations-Pompier

Proposé par : M. Gérard Bouthot
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

Qu'une motion de félicitations soit adressée à Messieurs :
Stéphane Ballagué pour la réussite du cours pompier 1 section 1 et matières dangereuses.
Danny Buzzee-Veilleux pour la réussite du cours pompier 1 section 3
Stéphane Berger et Charles Dubuc pour la réussite du cours officier non urbain

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10161-08-15 – Nomination Coordonnateur Adjoint

Proposé par : M. Gérard Bouthot
Appuyé par Mme Micheline Aubry
ET RÉSOLU

De procéder à la nomination de M. Raymond Paquette en tant que coordonnateur adjoint dans notre plan de mesure d'urgence en remplacement de M. Patrick Sauriol.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10162-08-15 – Festival St-Alex-en-feux

Proposé par : M. Gérard Bouthot
Appuyé par : M. Alain Paquin
ET RÉSOLU

D'autoriser l'inscription des pompiers au festival de St-Alex-en-feux samedi le 6 septembre prochain. D'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 275\$ à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10163-08-15 – P.I.I.A.-148, 27^e rue Est; 318 avenue de la Pointe-Jameson; 417, 21^e Avenue Ouest

CONSIDÉRANT une demande des propriétaires du :
148, 27^e rue Est-Implantation d'une remise et refaire une partie de balcon
318, Avenue de la Pointe-Jameson-rénovation revêtement extérieur, changement de fenêtres et portes d'entrées, changer toiture et refaire galeries
417, 21^e Avenue Ouest-construction d'un garage

CONSIDÉRANT que ces demandes sont soumises à un P.I.I.A.;

CONSIDÉRANT que ces projets respectent la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT une recommandation favorable du Comité Consultatif d'Urbanisme;

Proposé par : Mme Micheline Aubry
Appuyé par : M. Gérard Bouthot
ET RÉSOLU

Que les projets soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10164-08-15 – Autorisation paiement BPR infrastructures Inc. – Projet Égout aqueduc Phase 2 Pointe-Jameson

Proposé par : Mme Micheline Aubry
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

D'autoriser le paiement au montant de 73 009.13\$ à la firme BPR Infrastructure Inc. pour les travaux de surveillance du projet et contrôle des matériaux et suivi du dossier dans le projet du prolongement des réseaux d'égout aqueduc de la Pointe-Jameson Phase 2.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10165-08-15 – Adoption Règlement 417-2015-Branchements égout

Proposé par : Mme Micheline Aubry
Appuyé par : M. Alain Paquin
ET RÉSOLU

Que ce conseil adopte le règlement 417-2015 modifiant le règlement numéro 318-2008 sur les branchements à l'égout tel que modifié par le règlement numéro 340-2009.

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ LE HAUT-RICHELIEU
MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 417-2015
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO
318-2008 SUR LES BRANCHEMENTS À
L'ÉGOUT TEL QUE MODIFIÉ PAR LE
RÈGLEMENT NUMÉRO 340-2009**

ATTENDU QUE la municipalité de Venise-en-Québec a adopté le règlement numéro 318-2008 le 2 septembre 2008;

ATTENDU QUE ce règlement a été modifié par le Règlement numéro 340-2009 le 2 juin 2009;

ATTENDU QU'il y a lieu d'apporter à nouveau une modification audit règlement pour y introduire le délai de branchement et l'obligation d'un tel branchement

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné à la séance ordinaire du conseil le 6 juillet 2015;

ATTENDU QUE chacun des élus déclare avoir reçu copie du présent règlement, dans le délai opportun pour l'avoir lu et renonce à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR : MME MICHELINE AUBRY
APPUYÉ PAR : M. ALAIN PAQUIN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE CE CONSEIL ADOPTE LE RÈGLEMENT NUMÉRO 417-2015 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 318-2008 TEL QUE MODIFIÉ PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 340-2009 SUR LES BRANCHEMENTS À L'ÉGOUT:

ARTICLE 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2

Le règlement numéro 318-2008, tel que modifié par le règlement le numéro 340-2009 est à nouveau modifié par l'ajout des articles suivants :

« 3.6 Installation septique interdite

En bordure des rues où des conduites d'égout domestiques ont été installées, aucun propriétaire ou occupant d'un bâtiment situé à moins de 50 mètres de la ligne de rue ne peut avoir sur sa propriété une installation septique desservant tel bâtiment ou être raccordé autrement que par un tel réseau d'égout domestique fonctionnel.

3.7 Nouveau bâtiment

Tout propriétaire ou occupant de bâtiments situés le long des rues ou parties de rues de la municipalité où passent des conduites d'égout domestiques devra y raccorder sa propriété, tel propriétaire doit faire ses égouts dans un délai de trente (30) jours après qu'une construction y aura été érigée, s'il s'agit d'une construction nouvelle, ou dans les soixante (60) jours qui suivent l'avis donné à cet effet par la municipalité, dans les autres cas.

3.8 Enlèvement des installations septiques existantes

Les installations septiques existantes doivent alors être enlevées ou vidées et remplies par et aux frais du propriétaire. En ce qui concerne tout autre branchement, ces derniers doivent être fermés par un bouchon étanche. »

ARTICLE 3

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Venise-en-Québec le 3 août 2015.

JACQUES LANDRY
Maire

DIANE BÉGIN
Directrice générale et secrétaire-trésorière

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10166-08-15 – Autorisation paiement Béton Mobile St-Alphonse Inc.

Proposé par : Mme Micheline Aubry
Appuyé par : M. Gérard Bouthot
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise le paiement au montant de 529 387\$ à la firme Béton Mobile St-Alphonse Inc. pour le paiement du décompte progressif no. 2. Ce montant sera pris à même le règlement 408-2014. Ce montant sera remis sur réception des quittances partielles des sous-traitants et fournisseurs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10167-08-15 – Autorisation paiement Pompex Inc.-Travaux PP-3.

Proposé par : Mme Micheline Aubry
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

D'autoriser le paiement au montant de 8 286.14\$ à la firme Pompex Inc. pour des travaux de réparation de la station PP-3.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10168-08-15 – Approbation du contenu de l'envoi au Ministère des affaires Municipales et de l'occupation du territoire pour contribution gouvernementale

Proposé par : Mme Micheline Aubry
Appuyé par : M. Alain Paquin
ET RÉSOLU

Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la reddition de compte finale tel que jointe à la présente pour des travaux d'étude pour l'assainissement du secteur Est de Venise-en-Québec et des travaux de station de pompage et conduite de refoulement du secteur Est de Venise-en-Québec.

Ce conseil autorise également l'envoi de tous les autres documents exigés par le ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10169-08-15 – Demande à la Régie I.A.E.P. H.V. pour connaître les raisons de la défaillance du 29 juillet

Proposé par : Mme Micheline Aubry
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

Qu'une demande soit adressée à la Régie I.A.E.P. H.V. afin de connaître les raisons de la défaillance sur le système survenu à l'usine d'eau potable le 29 juillet dernier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10170-08-15 – Demande au Ministère des Transports pour relier la Montérégiade via Lacolle et Montréal

Proposé par : M. Gérard Bouthot
Appuyé par : M. Alain Paquin
ET RÉSOLU

Qu'une demande soit adressée au Ministère des transports afin que celui-ci complète les sept kilomètres manquant pour relier la Montérégiade via Lacolle et Montréal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10171-08-15 - P.I.I.A. – Autorisation paiement Groupe TVA

Proposé par : M. Gérard Bouthot
Appuyé par : M. Alain Paquin
ET RÉSOLU

Que ce conseil autorise le paiement au montant de 18 566.84\$ au Groupe TVA pour la campagne de promotion de publicité estivale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10172-08-15 – Autorisation de présentation de projet de construction de patinoire au Ministère de l'Éducation pour programme de soutien aux installations sportives.

CONSIDÉRANT que la patinoire extérieure existante a la municipalité nécessiterait un investissement afin de la remettre conforme aux normes et la rendre plus sécuritaire;

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire inciter ses citoyens à la pratique d'activités physiques et sportives en leur fournissant de l'équipement adéquat.

Proposé par : M. Gérard Bouthot
Appuyé par : M. Alain Paquin
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise la présentation du projet de construction de patinoires au ministère de l'éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase III

Que soit confirmé l'engagement de la municipalité de Venise-en-Québec à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

Que la municipalité de Venise-en-Québec désigne Madame Diane Bégin, Directrice-générale comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10173-08-15 – Motion de félicitations aux enfants du camp de jour et a Mesdames Johanne Palinsky, Lorraine Doucet et Lorraine D'Aragon pour les Croques-livres

Proposé par : M. Gérard Bouthot
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

Qu'une motion de félicitations soit adressée aux enfants du camp de jour pour les magnifiques dessins sur les boites de croque-livres et un immense merci aux mairaines de la Galerie du Lac soit Mesdames Johanne Palinsky, Lorraine Doucet et Lorraine D'Aragon d'avoir accepté ce projet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10174-08-15 – Autorisation à Mme Guylaine Tessier pour la vente de souvenir et utilisation du logo et du slogan de la municipalité au petit kiosque du quai municipal

CONSIDÉRANT que les maisonnettes du marché public ne sont pas encore prêtes;

CONSIDÉRANT que Mme Guylaine Tessier a investi dans l'achat de souvenirs en pensant utiliser une maisonnette;

CONSIDÉRANT que le local à la galerie du Lac n'est pas très visible du quai municipal;

Proposé par : M. Gérard Bouthot
Appuyé par : M. Alain Paquin
ET RÉSOLU

Que ce conseil autorise Mme Guylaine Tessier à utiliser temporairement le petit kiosque au quai municipal pour la vente de souvenirs.

Que ce conseil autorise également Mme Guylaine Tessier à utiliser le logo et le slogan de la Municipalité sur les articles vendus à son kiosque.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10175-08-15 – Demande d'exemption d'application des heures d'ouverture des commerces régies par le Ministère du Développement

CONSIDÉRANT la vocation touristique de la Municipalité de Venise-en-Québec;

CONSIDÉRANT qu'il y a des activités touristiques tout au long de l'année;

CONSIDÉRANT les heures d'ouverture des commerces régies par le Ministère de Développement économique de l'Innovation et des Exportations;

Proposé par : M. Gérard Bouthot
Appuyé par : Mme Micheline Aubry
ET RÉSOLU

Que ce Conseil adresse une demande d'exemption d'application des heures d'ouverture des commerces sur le territoire de la Municipalité de Venise-en-Québec étant donné le caractère touristique et récréationnel dudit territoire valide tout au long de l'année.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10176-08-15 – Nomination de M. Paul Cloutier

Proposé par : M. André Surprenant
Appuyé par : Mme Micheline Aubry
ET RÉSOLU

Que ce Conseil procède à la nomination de M. Paul Cloutier en tant que journalier en remplacement de M. Jacques Demers qui a pris sa retraite. Le salaire et les avantages sont selon les taux établis dans la convention collective.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10177-08-15 – Paiement juin-juillet Ferme la Guérinière Inc. pour nivelage de la Montée Roy

Proposé par : M. André Surprenant
Appuyé par : Mme Micheline Aubry
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise Ferme La Guérinière Inc. à niveler le chemin de la Montée Roy lorsque requis au montant de 75.00\$ plus taxes/nivelage. D'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 346.42\$ pour la période de juin et juillet 2015.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10178-08-15 – Appui de la résolution de la Municipalité d’Henryville pour l’engagement d’un ingénieur par la M.R.C. du Haut-Richelieu

Proposé par : M Jacques Landry
Appuyé par : M. Alain Paquin
ET RÉSOLU

Que ce Conseil appuie la résolution de la Municipalité d’Henryville relativement à l’engagement d’un ingénieur par la M.R.C. DU Haut-Richelieu qui pourrait desservir les municipalités selon les besoins et que le coût serait réparti au taux d’utilisation de chaque municipalité.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

10179-08-15 – Appui des démarches de la M.R.C. du Haut-Richelieu auprès de la FMQ pour signature du prochain pacte fiscal

CONSIDÉRANT une résolution adoptée par le conseil de la M.R.C. du Haut-Richelieu a l’effet qu’un nouveau pacte fiscal soit signé avant la préparation des budgets municipaux de 2016;

Proposé par : M Jacques Landry
Appuyé par : M. Alain Paquin
ET RÉSOLU

Que le conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec appuie les démarches de la M.R.C. du Haut-Richelieu auprès de la F.Q.M. dans sa volonté de participer en équipe à la négociation du prochain Pacte fiscal dans la mesure où les régions trouveront leur compte.

De demander à la F.Q.M. de ne signer le prochain pacte fiscal que si et seulement si les éléments suivants s’y retrouvent :

- Des moyens financiers qui suivent les nouvelles responsabilités vers l’autonomie des municipalités et des M.R.C.;
- Une diversification des revenus à l’avantage de toutes les régions du Québec;
- Des leviers financiers spécifiques au milieu rural et aux municipalités dévitalisées;
- Des orientations sur l’allègement de la reddition de comptes.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

10180-08-15 – Appui des démarches de la ville de Cookshire-Eaton auprès du Ministère du développement durable

Proposé par : M. Jacques Landry
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

Que ce Conseil appuie les démarches de la ville de Cookshire-Eaton auprès du ministère du Développement durable, de l’environnement et de la lutte contre les changements climatiques relativement au désaccord de la ville de Cookshire-Eaton de la demande d’accommodement raisonnable pour le traitement des eaux usées sur la propriété de l’Église essénienne chrétienne.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

10181-08-15 – Nomination du Maire suppléant

Proposé par : M. Jacques Landry
Appuyé par : M. André Surprenant
ET RÉSOLU

Que Mme Micheline Aubry soit nommée comme maire-suppléant pour une période de 3 mois soit jusqu’au 2 novembre 2015.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

10182-08-15 – Motion de remerciements au maire-suppléant

Proposé par : M. Jacques Landry
 Appuyé par : M. Alain Paquin
 ET RÉSOLU

Qu'une motion de remerciements soit adressée à M. Michel Vanier pour son mandat en tant que maire-suppléant sortant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10183-08-15 –Compte du Mois

Proposé par : M Jacques Landry
 Appuyé par : M. André Surprenant
 ET RÉSOLU

D'Approuver la liste des comptes ainsi que les salaires totalisant 2 390 602.02\$ le tout tel que ci-après listé.

#	CHÈQUE	FOURNISSEURS	DESCRIPTION	MONTANT
	L1500047	HYDRO QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ	6 994,00 \$
	L1500048	M.R.C DU HAUT-RICHELIEU	QUOTE-PART/MATIÈRES RÉSIDUELLES	76 077,46 \$
	L1500049	PITNEY BOWES	RECHARGE TIMBREUSE	517,25 \$
	L1500050	SERVICE DE CARTES DESJARDINS	S. D'INCENDIE/POSTE/ACCESSOIRES TENNIS	1 192,01 \$
	L1500051	TÉLÉBEC LTÉE	TÉLÉPHONE	98,72 \$
	L1500052	TÉLUS	CELLULAIRES	167,06 \$
	L1500053	XITTEL INC.	INTERNET	264,22 \$
	L1500054	HYDRO QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ	46,31 \$
	L1500055	LE RÉSEAU MOBILITÉ PLUS	TÉLÉCOMMUNICATION	123,14 \$
	C1500376	CENTRE D'ENTRAIDE D'HENRYVILLE	QUOTE-PART	820,00 \$
	C1500377	LA CAPITAL ASS. ET GEST. DU PATRIMOINE	ASS-COLLECTIVE	1 233,86 \$
	C1500378	NETNATION COMMUNICATION INC.	SITE INTERNET	35,65 \$
	C1500379	LA SECTION LOCALE 956 D'UNIFOR	COTISATIONS SYNDICALES	223,12 \$
	C1500380	GROUPE FLAG INC	ACTIVITÉS CAMP DE JOUR	641,56 \$
	C1500381	DÉBOURSÉ JUIN		0,00 \$
	C1500382	DÉBOURSÉ JUIN		0,00 \$
	C1500383	CLAUDE & FRANCOIS PHÉNIX & FILS INC.	STATION DE POMPAGE ET TERRAIN DE BALLE	10 175,29 \$
	C1500384	CONSTRUCTION DANY BOUCHER INC	GALERIE PRESBYTÈRE	3 219,30 \$
	C1500385	LE GROUPE DESFOR	HONORAIRES PROFESSIONNELS	5 254,36 \$
	C1500386	MONTY SYLVESTRE	HONORAIRES PROFESSIONNELS	22 914,83 \$
	C1500387	PLOMBERIE PIER-EAU INC	MARCHÉ PUBLIC	2 529,45 \$
	C1500388	PRODUCTION ROYAL PYROTECHNIE INC.	FEUX D'ARTIFICES	689,85 \$
	C1500389	ACROBATE P.S.	CHANDAILS CAMP DE JOUR	219,44 \$
	C1500390	ADAMS EXCAVATION INC.	FAUCHAGE	344,93 \$
	C1500391	ANDRÉ MÉTHÉ TRANSPORT INC.	CHALET DES GÉNÉRATIONS	114,98 \$
	C1500392	AUBRY, MICHELINE	CCU 6 JUILLET	45,00 \$
	C1500393	AGENCE MAXI SÉCURITÉ ET PROTECTION INC.	SÉCURITÉ	1 462,48 \$
	C1500394	AFFICHEZ GRAND	AFFICHAGES PARCS	517,38 \$
	C1500395	BAERTSCHI, RENÉ	CCU 6 JUILLET/ 27 JUILLET	70,00 \$

C1500396	BUNKER FIRE & SAFETY INC	ACCESSOIRES SERVICE D'INCENDIE	650,00 \$
C1500397	BOUTHOT GÉRARD	CCU 27 JUILLET	45,00 \$
C1500398	BONNEVILLE CYNTHIA	ACTIVITÉS CAMP DE JOUR	73,54 \$
C1500399	BOUTHOT GÉRARD	CCU 6 JUILLET	35,00 \$
C1500400	CLAUDE & FRANÇOIS PHÉNIX & FILS INC.	ÉLECTRICITÉ TERRAIN DE BALLE-GÉNÉRATRICE STATIONS POMPAGES	15 340,84 \$
C1500401	COMMUNICATION RADIOTECH INC.	RADIO SERVICE D'INCENDIE	87,90 \$
C1500402	CARDIO CHOC	MATÉRIEL MÉDICAL	55,18 \$
C1500403	CLOUTIER PAUL	REMBOURSEMENT BOTTE DE TRAVAIL	143,69 \$
C1500404	LA COOP DES MONTÉRÉGIENNES	ACCESSOIRE VOIRIE	269,68 \$
C1500405	CIEBQ	HONORAIRES PROFESSIONNELS	156,95 \$
C1500406	EMCO CORPORATION	MATÉRIEL VALVES D'AQUEDUC	269,18 \$
C1500407	ENVIRONEX	ANALYSES D'EAU	171,53 \$
C1500408	EQUIPARC INC.	INTÉRIEUR PANIER À REBUTS	408,16 \$
C1500409	EXCAVATION FLEURY	INCENDIE 730, AVE VENISE OUEST	109,22 \$
C1500410	ENVIRO-OPTION INC.	PAPETERIE COPIES RAPPORTS	80,49 \$
C1500411	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	CONGRÈS 2015	3 403,26 \$
C1500412	ROBERT FLEURY	CCU 6 JUILLET	35,00 \$
C1500413	GARAGE LÉO LORD	ÉQUIPEMENT SERVICE D'INCENDIE	22,99 \$
C1500414	GARAGE STÉPHANE BELHUMEUR ENR	BALAI DE RUES	237,52 \$
C1500415	GRAYMONT (QC) INC.	MARCHÉ PUBLIC / TERRAIN DE BALLE	727,06 \$
C1500416	GREENDALE SERVICE D'ÉGOUTS	HONORAIRES ET SERVICE 702 AV.VENISE O	1 309,29 \$
C1500417	GERVAIS MARIELLE	CCU 27 JUILLET	35,00 \$
C1500418	GROUPE FLAG INC.	ACTIVITÉS CAMP DE JOUR	2 003,45 \$
C1500419	GROUPE SOLUTION SINISTRE GSS	COPIES DE RAPPORTS	159,86 \$
C1500420	HONEYWELL	CONTRAT DE SERVICE	459,90 \$
C1500421	J. GAGNÉ EXCAVATION	MARCHÉ PUBLIC	10 006,99 \$
C1500422	JAVEL JACQUES CARTIER ENR	PRODUITS D'ENTRETIEN	797,15 \$
C1500423	JOHANNE BOUTHILLIER ENTRETIEN	LAVAGE VITRES HÔTEL DE VILLE ET CASERNE	90,00 \$
C1500424	MÉDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C.	AVIS PUBLIC	167,87 \$
C1500425	KERNEN CLAIRE-LISE	CCU 6 JUILLET	35,00 \$
C1500426	CLAIRE-LISE KERNEN	CCU 27 JUILLET	35,00 \$
C1500427	LE RÉSEAU MOBILITÉ PLUS	TÉLÉCOMMUNICATION	6,84 \$
C1500428	LES ÉQUIPEMENTS LAGUË PIKE-RIVER	VOIRIE ÉQUIPEMENT	28,60 \$
C1500429	LYMBURNER YVES	CCU 6 JUILLET	35,00 \$
C1500430	DÉBOURSÉ ANNULÉ		0,00 \$
C1500431	CREVIER LOUISELLE	REMB ACCESSOIRES VOIRIE	542,91 \$
C1500432	LES PRODUITS INOX-FAB	MATÉRIEL SERVICE D'INCENDIE	172,46 \$
C1500433	LAVAGE DU HAUT-	PRESBYTÈRE	517,39 \$

	RICHELIEU		
C1500434	LECOMPTE RICHARD	REMB. BATTERIE EXPERT-STATION POMPAGE	154,95 \$
C1500435	LES EXCAVATIONS BISAILLON	TRANSPORT COMPOST	402,41 \$
C1500436	MARCEL PATENAUDE FER ORNEMENTAL	VOIRIE ÉQUIPEMENT	1 125,86 \$
C1500437	LES NOTAIRES MÉNARD & PAQUETTE INC.	HONORAIRES PROFESSIONNELS	1 445,35 \$
C1500438	MUNICIPALITÉ D'HENRYVILLE	CHANDAILS CAMP DE JOUR	279,92 \$
C1500439	MARCEL BELISLE	ARROSAGE KIOSQUE	75,00 \$
C1500440	MALENFANT MARLÈNE	SITE WEB	137,50 \$
C1500441	MOTO SPORT G&L	PIÈCES SERVICES D'INCENDIE	64,36 \$
C1500442	PAPETERIE COWANSVILLE	FOURNITURES DE BUREAU	641,97 \$
C1500443	PHARMACIE VIAU & OUMET	MATÉRIEL MÉDICAL	218,00 \$
C1500444	PLOMBERIE J.C. RYAN INC.	MARINA POMPE	523,74 \$
C1500445	PROMOTIONS FALABELLA	PREMIER RÉPONDANT	940,73 \$
C1500446	RÉANIMATION SAUVE-VIE INC.	MATÉRIEL MÉDICAL	2 124,74 \$
C1500447	KEVIN RACETTE-BALLABEY	REMB. SERVICE D'INCENDIE	69,00 \$
C1500448	SENCOM INFORMATIQUE INC.	INFORMATIQUE	2 060,24 \$
C1500449	SOCIÉTÉ MUTUELLE DE PRÉVENTION INC.	DOSSIER DE PRÉVENTION	681,45 \$
C1500450	TECHNO-CONTRÔLE 2000 INC.	RECHARGE DES CYLINDRES	268,47 \$
C1500451	TOILETTES PORTATIVES SANIBERT	TOILETTES SÈCHES PARCS	1 546,17 \$
C1500452	TROTTIER, PIERRE	CCU 6 JUILLET	35,00 \$
C1500453	VILLE DE BEDFORD	HONORAIRES PRÉVENTIONNISTE	466,71 \$
C1500454	WYNANTS MARIJKE	REMB. ACTIVITÉ CAMP DE JOUR	30,00 \$
C1500455	BORDO LANA	ENTRETIEN MÉNAGER	1 483,25 \$
C1500456	L'HOMME ET FILS	VOIRIE/ MARCHÉ PUBLIC/ HÔTEL DE VILLE	6 014,56 \$
C1500457	LAROSE & LAROSE	INFORMATIQUE	1 118,53 \$
C1500458	MARCHÉ VENISE	ÉPICERIE	267,36 \$
C1500459	PAVAGE DL	PAVAGE MARCHÉ PUBLIC	15 712,48 \$
C1500460	POSTES CANADA	TIMBRES	149,16 \$
C1500461	SUPER SOIR	CARBURANT	1 350,09 \$
998822	BÉTON MOBILE ST-ALPHONSE	INFRASTRUCTURE	2 079 845,32 \$
998823	BPR INFRASTRUCTURE	HONORAIRES PROFESSIONNELS	56 222,78 \$
		SOUS-TOTAL	2 350 171,65 \$
		SALAIRES 28 JUIN AU 25 JUILLET 2015	
		EMPLOYÉS	37 352,71 \$
		CONSEILLERS	3 077,66 \$
		TOTAL	2 390 602,02 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10184-08-15 – Levée de l'assemblée

Proposé par : M. André Surprenant
Appuyé par : Mme Micheline Aubry
ET RÉSOLU

Que l'assemblée régulière du 3 août 2015 soit levée à 21h08

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Jacques Landry
MAIRE

Diane Bégin
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

CERTIFICATS CRÉDITS DISPONIBLES

Je soussignée certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrétées par le Conseil dans la présente assemblée.

Diane Bégin
Secrétaire-trésorière

Je, Jacques Landry, Maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal